



Cotisations

RBC Herve-Battice

Montant de la cotisation : 250 euros

Exceptions :

- 1 entraînement par semaine sans match (boutchous/papy/mamy) : 130 euros
- Équipes séniors avec 1 entraînement et 1 match (P1D) : 220 euros
- Équipes régionales filles East Belgium BCA: 350 euros
- Équipes régionales garçons East Belgium BCA : 380 euros

Versement sur le compte BNP Paribas Fortis

BE43 0016 5433 5101

BIC : GEBABEBB

Exempt de TVA suivant l'article 44§2.3 du code de la TVA

Communication à indiquer

NOM et PRENOM du joueur + équipe U...

Une fois le montant de la cotisation versé, vous pourrez bénéficier d'une rétribution de :

- 20 euros grâce au chèque sport de la commune de Herve. Celui-ci doit être rendu en main à la cafétéria les samedis à partir du mois de novembre.
- 40 euros grâce à votre mutualité. Vous pouvez déposer votre document de mutuelle dans le casier de Gabrielle Deelkens, secrétaire du club, à partir du mois de novembre. En cas de question, vous pouvez contacter le secrétariat via l'adresse

secretariat@bcherve.be.